



## Comité régional de programmation du 25 janvier 2008

Le troisième Comité régional de programmation des fonds européens en Aquitaine s'est réuni le 25 janvier, sous la coprésidence du préfet de Région, Francis Idrac, et du président du Conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset.

Cette réunion a permis notamment d'attribuer près de 1,3 M€ au titre du Fonds européen de développement régional (Feder). Ainsi, une douzaine de projets a été aidée au profit de l'innovation et de la recherche finalisée ; une dizaine de projets a été programmée dans le cadre de la valorisation du potentiel énergétique et environnemental de la région Aquitaine ; enfin, le dernier projet soutenu vise à favoriser le développement durable des territoires spécifiques. Les aides européennes accordées à ces projets atteignent un montant total éligible de près de 5 M€. Deux millions d'euros ont été répartis au titre du Feader (développement rural), particulièrement pour la modernisation d'entreprises et de coopératives du secteur agroalimentaire.

### Des aides à l'innovation et à la recherche finalisée

Parmi les 12 dossiers soutenus au titre de l'innovation et de la recherche finalisée (pour près de 880 000 € du Feder), on relève notamment :

\* La poursuite de la politique d'aide européenne à différentes structures qui interviennent en faveur de l'innovation et des entreprises innovantes :

- **Technopôle Bordeaux UNITEC** : 115 000 € ;
- **Technowest** (aéronautique, spatial, défense) : 50 000 € ;
- **Agropôle** d'Agen (agroalimentaire) : 52 500 € ;
- **Technopôle Bordeaux-Montesquieu** (environnement, énergies renouvelables, éco-construction) : 53 000 € ;
- **Pôle Polymère Sud** à Pau (matériaux plastiques, composites et élastomères) : 30 000 € ;
- **Créacol** (assemblages par collage) : 37 000 € ;
- **Incubateur Régional d'Aquitaine** à Talence, pour l'accompagnement de sept nouveaux projets de création d'entreprises innovantes : 125 000 € ;
- **Estia Incubation** à Bidart, pour une action collective favorisant le développement local de la démarche d'innovation par le design et la conception de produits auprès des entreprises : 57 000 €.

**Fruits et légumes en Lot-et-Garonne.** Par ailleurs, au titre du développement durable des territoires spécifiques (axe 4), 63 000 € de subvention Feder ont été attribués à la Chambre de commerce et d'industrie du Lot-et-Garonne, pour une étude départementale de relance du système productif local fruits et légumes, qui devrait favoriser la collaboration et l'innovation dans le domaine de la nutrition santé.



*La réunion du comité de programmation du 25/01/2008*

\* Dans l'objectif de soutien à la recherche finalisée, une contribution de près de 260 000 €, (sur un coût éligible de 525 000 €) a été attribuée à un projet porté par l'Université de Bordeaux 2. Celui-ci concerne la **délivrance d'insuline in vivo, régulée et rétrocontrôlée**. Ce programme présente un double enjeu : économique et de santé publique, puisqu'il vise le traitement du diabète. Il implique en outre une forte collaboration entre disciplines et établissements. Deux voies de recherche se sont ainsi ouvertes, grâce à l'utilisation de nanogels et la mise en place de capteurs qui s'intègrent à la physiologie réelle du patient.

\* **La SAS Marquet & Cie**, installée à Villars (Dordogne) a acquis une belle notoriété dans la création de pantoufles personnalisées. Au titre du soutien des investissements matériels liés à des projets innovants, le Feder a attribué une subvention de 100 000 € (sur un projet de 682 000 €) pour la modernisation de l'outil de production de cette entreprise : automatisation, numérisation et robotique. Cette modernisation est le fruit de la recherche interne de l'entreprise, qui emploie une cinquantaine de personnes et a toujours refusé de se délocaliser, malgré la forte concurrence de la Chine et des pays du Sud-est asiatique dans le secteur du textile.

## Énergie solaire et panneaux photovoltaïques

Au titre de la valorisation du potentiel énergétique et environnemental (355 000 € attribués sur l'axe 3), plusieurs projets relatifs aux filières solaire, thermique et photovoltaïque, reçoivent le soutien du Feder : installation solaire pour l'eau chaude sanitaire d'un établissement pour personnes âgées (37 500 € pour l'Association Saint-Joseph, à Nay – Pyrénées-Atlantiques); production d'électricité photovoltaïque pour le garage Moderne Serreau SAS à Trélissac – Dordogne (28 000 €) ; réalisation d'une chaufferie bois dans le cadre de la construction d'un groupe scolaire à Biganos - Gironde (50 000 €); installation de panneaux photovoltaïques pour la cuisine centrale et la filature de l'Isle à Périgueux (34 000 €); mise en place d'un générateur photovoltaïque à la Chambre de commerce et d'industrie des Landes (23 000 €); installation photovoltaïque pour le marché couvert de Mimizan - Landes (23 000 €).

Toutes les opérations d'installations photovoltaïques programmées avaient été retenues dans le cadre d'un appel à projet régional, qui avait sélectionné les projets répondant à des critères environnementaux et d'intégration dans le paysage.

## Agroalimentaire : 2 M€ pour la modernisation

**Seize dossiers**, concernant des modernisations et des équipements dans le domaine agroalimentaire, recevront des aides du Feader, pour un **montant global de 2 M€**. L'objectif est de renforcer la compétitivité d'entreprises et de coopératives régionales situées dans un environnement très concurrentiel.

De nombreuses filières sont représentées, comme la vini-viticulture (Vignerons landais de Tursan-Chalosse, Coopérative des côtes de Gensac et des graves de Vayres, Union des producteurs de Rauzan, Vignerons de Buzet, Cave des Hauts de Gironde), les abattoirs (Mauléon – Pyrénées-Atlantiques, Volailles Dumas à Aubas –Dordogne), le fromage (Agour SARL à Hélette – Pyrénées-Atlantiques), le melon (Cadralbret SCA à Nérac – Lot-et-Garonne), les céréales (Giovannini SAS), le pruneau (Prunidor SICA), le kiwi (Sica des Gaves Labouhure – Pyrénées-Atlantiques), le lait (Pechalou SARL à Saint-Cyprien – Dordogne), les jus de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique (Vitamont à Monflanquin – Lot-et-Garonne).

Les fleurs et plantes ne sont pas oubliées, puisque le GIE du même nom, à Villenave-d'Ornon - Gironde, reçoit une subvention européenne de 30 000 € pour la diffusion de résultats auprès des horticulteurs et pépiniéristes. Un soutien à une filière aquitaine qui est leader au niveau national.

\*\*\*

*Au cours de cette réunion, le préfet de la Région Aquitaine, Francis Idrac, et le président du Conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset, ont signé une convention qui délègue par subvention globale la gestion de l'axe 1 du Feder au Conseil régional d'Aquitaine. L'axe 1 vise à promouvoir l'économie de la connaissance par le développement de la recherche finalisée et le soutien à l'innovation, afin d'améliorer la compétitivité des entreprises et des territoires.*

